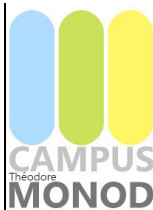


Campus Théodore Monod – Site du Rheu

CFA-CFPPA Le Rheu Rue des
chardonnerets
35651 Le Rheu
cfppa.le-rheu@educagri.fr
02 99 60 87 77

CFA -CPSA Combourg Avenue
des palmiers
35270 Combourg
cfppa.combourg@educagri.fr
02 99 73 05 27



ETABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT
Bretagne - Ile-et-Vilaine - Rennes - Le Rheu - Combourg
Formation Scolaire - Apprentissage - Formation Continue
Agroécologie - Agriculture - Paysage - Eau
Enseignement Général - Technologique
Agriculture Biologique - Environnement - Ecojardin

Dernière mise à jour 16/01/2024 VG

L'Apprentissage au Campus Monod – Site du Rheu 2024-2025

Environnement – Eau – Agriculture

Pédicure pour bovins

**Titre Professionnel technicien de
traitement des eaux**

**Brevet Professionnel Responsable
d'Entreprise agricole (BP REA)**

**BTSA Gestion Maîtrise de l'Eau (BTSA
GEMEAU)**

**Certificat de spécialisation Production,
transformation et commercialisation des
produits fermiers**

**Licence Professionnelle
Génie de l'Assainissement
et des Systèmes de
Traitement des eaux
(GASTE)**



**Licence Professionnelle
Agriculture Biologique
Conseil et développement
(ABCD)**



Sommaire

Un-e apprenti-e dans mon entreprise ?	2
Les frais de formation	4
Formalités	4
Les compétences visées par le titre de Pédicure pour bovins	5
Les compétences visées par le BP REA	6
Les compétences visées par le CS - option Production, transformation et commercialisation des produits fermiers	7
Les entreprises d'apprentissage pour le secteur agricole :	8
Les compétences visées par la Licence Pro ABCD	9
Les entreprises d'apprentissage de la Licence pro ABCD	10
Les compétences visées par le BTSA GEMEAU	11
Les compétences visées par la Licence Pro GASTE	12
Les entreprises d'apprentissage pour le secteur de l'eau :	13
Vos contacts au CFPPA	15
Verser votre taxe d'apprentissage, c'est soutenir nos formations :	15

L'apprentissage : un investissement pour l'avenir

L'apprentissage, une gestion moderne des ressources humaines :

Nouveaux marchés, nouvelles technologies, innovation, départs en retraite, nouvelle organisation du travail, etc. Intégrez l'apprentissage dans la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de votre entreprise pour vous préparer à faire face à ces enjeux.

Optez pour l'apprentissage,

- Recrutement : outil efficace de pré-recrutement et réponse en personnels qualifiés.
- Dynamisme : l'apprenti(e) apporte jeunesse, dynamisme et intérêt pour le métier vers lequel il s'oriente.
- Investissement peu coûteux : exonération de cotisations, aides nationales.
- Valeur ajoutée pour l'entreprise : au terme de son contrat d'apprentissage, le jeune connaît la culture de l'entreprise et est immédiatement productif.
- Intégration de nouvelles compétences : de nouvelles pratiques, la sensibilisation à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, travail sur sa responsabilité sociétale.

Une étude ou un travail d'investigation, peut être confié à l'apprenti, en phase avec les composantes de l'entreprise, et qui permet de connaître la valeur du nouvel agent.

Un contrat pour une formation en alternance

Deux formes de contrat en alternance coexistent : le contrat de professionnalisation et le contrat d'apprentissage. Nous nous intéressons ici au contrat d'apprentissage.

Pour quels publics ?

Le contrat d'apprentissage s'adresse aux jeunes de 16 à 30 ans. Avec des dérogations notamment pour les personnes reconnues travailleur handicapé ou pour les créateurs ou repreneurs d'entreprise.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail entre un salarié et un employeur qui permet à l'apprenti de suivre une formation en alternance en entreprise et au centre de formation.

Quel est l'objectif du contrat ?

Le contrat d'apprentissage permet d'obtenir une qualification reconnue au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Quelle est sa durée ?

La durée d'un contrat d'apprentissage est variable en fonction du diplôme visé,

Diplôme	BPREA	Pédicure pour bovins Certificat de spécialisation	BTSA	Licence professionnelle
Durée	1 à 2 ans	1 an	2 ans	1 an

Date de début de contrat ?

Dans l'idéal, le contrat devrait commencer dans l'entreprise quelques semaines avant le début de la formation.

Le contrat peut commencer jusqu'à 3 mois avant le début de la formation. Il peut également commencer jusqu'à 3 mois après le début de la formation si cela ne remet pas en cause la réussite de l'apprenti-e.

Les 35 heures ? Des congés ?

Le contrat d'apprentissage est conclu à temps plein.

35h hebdomadaires en entreprise comme au centre de formation. L'apprenti est soumis aux mêmes règles que le salarié à plein temps d'une entreprise. Le rythme prépare l'apprenti à la réalité du monde du travail.

L'apprenti a donc droit aux congés payés légaux soit 2,5 jours ouvrables de repos par mois de travail effectif.

Trouver un emploi ?

A la fin de son contrat, l'apprenti(e) a acquis une première expérience professionnelle, qui lui sera profitable pour sa recherche d'emploi.

La rémunération des apprentis

Voir le simulateur en ligne <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>

Salaire brut mensuel.

Situation	16 à 17 ans *	18-20 ans *	21-25 ans *	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27% du Smic, 471 €	43% du Smic, 751 €	53% du SMIC ou du SMC 926 €	100% du Smic ou du SMC 1 747€
2 ^{ème} année	39% du Smic, 681 €	51% du Smic, 891 €	61% du Smic ou du SMC 1 065 €	
3 ^{ème} année	55% du Smic, 960 €	67% du Smic, 1 170 €	78% du Smic ou du SMC 1 362 €	

* Jusqu'à 25 ans, exonération des cotisations salariales, le salaire brut est égal au salaire net.

SMC : Salaire minimum conventionnel

Des Aides à l'embauche sous contrat d'apprentissage

Exonération de cotisations sociales

Le régime d'exonérations diffère selon la taille et l'effectif de votre entreprise. **Le détail des exonérations est accessible en ligne sur le site de l'URSSAF.** Globalement, l'entreprise bénéficie d'exonérations de cotisations et de contributions sociales patronales et salariales au titre du contrat d'apprentissage. Les cotisations liées aux accidents du travail et aux maladies professionnelles restent dues.

Les exonérations sont applicables pendant toute la durée du contrat d'apprentissage et les cotisations et contributions sociales (à l'exception des cotisations vieillesse) dues sur les rémunérations versées aux apprenti-e-s sont calculées sur une base forfaitaire.

L'aide unique aux employeurs

Cette aide est accordée aux entreprises de moins de 250 salariés pour préparer un diplôme de niveau inférieur ou égal au Bac. **Cette aide ne concerne donc pas les contrats conduisant au BTS ou à une Licence pro.**

Montant de l'aide unique : 4 125 € maximum pour la 1^{re} année du contrat, 2 000 € maximum pour la 2^e année, 1 200 € maximum pour la 3^e année.

L'aide exceptionnelle aux employeurs qui recrutent en apprentissage 2024

Pour tout contrat d'apprentissage signé en 2024, les entreprises peuvent bénéficier d'une **aide de 6 000 €**. Cette aide est versée mensuellement.

Le coût d'un apprenti

Exemple de coût d'un apprenti en BP REA :

Un apprenti de 19 ans est embauché dans une entreprise privée de 10 salariés pour un contrat de 2 ans :

	Coût employeur avant exonérations et aides	Allègements généraux et exonérations	Aide Unique		Coût total annuel
Année 1	43% du Smic 12 409€	3 082 €	Maximum 4 125 €	6 000 €	0 €
Année 2	51% du Smic 17 604 €	4 372 €	Maximum 2 000 €		11 232 €

L'aide exceptionnelle est accordée pour la première année seulement.

Exemple de coût d'un apprenti en Licence professionnelle :

Un apprenti de 21 ans est embauché dans une entreprise privée de 10 salariés :

	Coût employeur avant exonérations et aides	Allègements généraux et exonérations	Aide exceptionnelle	Coût total annuel
Année 1	61% du Smic 15 294 €	3 798 €	6000 €	5 496 €

L'apprenti préparant une licence professionnelle en 1 an bénéficie d'une rémunération correspondant à une 2^e année de contrat. La formation licence professionnelle (ne donne pas accès à l'aide unique).

Les formations au-delà du Bac ne donne pas droit à l'aide unique.

LES FRAIS DE FORMATION

En fonction du statut de l'employeur, les frais de formation et les frais annexes peuvent être pris en charge. Suivant les cas une demande de prise en charge devra être réalisée auprès de l'OPCO ou du CNFPT dont relève l'employeur.

Diplôme préparé	BP REA	Pédicure pour bovins	BTSA GEMEAU	Licence pro ABCD	Licence pro GASTE	
Montant annuel des frais de formation	11 700 €	13 000 €	9 000 €.	9 500 €	9 500 €	
Montant annuel restant à la charge des employeurs	Employeurs privés	Frais de formation pris en charge par l'Opérateur de compétences (OPCO) auquel est affilié l'employeur. Suivant les branches professionnelles, une part des frais de formation peut rester à votre charge, consultez-nous.				
	Collectivité territoriale relevant du CNFPT (1) *	3 000€*	7 200 €*	1 900 €*	2 800 €*	1 600 €*
	Autres employeurs publics (2) *	Les frais de formation et les frais annexes restent à la charge de l'employeur.				




* Hors frais annexes

(1) Pour les collectivités locales : montant à confirmer auprès de votre délégation CNFPT. La prise en charge financière par le CNFPT est soumise à un accord préalable de financement (APF), qui doit intervenir avant la signature de la convention de formation Prise en charge CNFPT directement versé aux CFA.

(2) Les employeurs publics doivent prendre en charge tout ou partie des coûts pédagogiques.

FORMALITES

Des sites Internet peuvent vous aider :

-  <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/>
-  <http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/>
-  <https://www.urssaf.fr/>

Mise en œuvre des opérations liées à la conduite du parage fonctionnel et curatif dans un élevage dans la sécurité des hommes et des bovins

- Observe et manipule les bovins
- Réalise le parage fonctionnel
- Réalise le parage curatif, si besoin, dans le respect de la législation en vigueur
- Effectue tous les enregistrements nécessaires à la gestion technico-économique du chantier et en fait une première interprétation

Conseil clientèle

- Estime le nombre d'animaux boiteux ou nécessitant du parage et le coût économique pour le client
- Pose un diagnostic de pathologies dominantes sur un lot d'animaux

Participation à la gestion technico-économique d'une entreprise ou d'un service de parage

- Contribue à l'élaboration des plannings et aux procédures administratives liées aux activités de parage
- Participe à la gestion d'un parc de matériels
- Participe à la gestion économique de l'entreprise
- Rend compte de ses activités

Organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines

- Prépare ses interventions
- Organise le chantier en fonction de la demande de l'éleveur et de la configuration de l'élevage

Communication avec les différents partenaires, clients et fournisseurs de l'entreprise

- Organise et met en œuvre des activités variées d'information et de communication pour contribuer à la promotion de l'entreprise ou du service de parage auprès des éleveurs
- Communique et négocie avec les partenaires, les clients et les fournisseurs

Réalisation des activités connexes

- Assure l'ébourgeonnage ou l'éboutage des cornes des bovins
- Réalise le rainurage ou la scarification des sols
- Réalise le marquage à froid
- Réalise le toilettage des animaux (tonte, brûlage des poils)
- Assure la commercialisation de service ou de produit de soin des bovins
- Développe une culture professionnelle en lien avec la production animale

Piloter le système de production

- Adapter son système de production
- Organiser le travail sur l'entreprise et manager une équipe
- Embaucher un-e salarié-e

Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

- Choisir ses techniques culturales pour préserver et améliorer la fertilité des sols
- Concevoir son calendrier de production
- Concevoir ou proposer un changement technique pour améliorer la conduite du système de production
- Maîtriser les techniques de production

Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- Interpréter ses résultats comptables
- Raisonner un investissement
- Prévoir et gérer sa trésorerie
- Choisir le statut adapté pour son entreprise

Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- Commercialiser un produit ou un service
- Réaliser la négociation d'un contrat, d'un projet, ou l'achat d'un produit

Se situer en tant que professionnel

- Observer pour mieux agir
- Débattre : élaborer une position

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi

- Transformer la production de fruits ou de légumes
- Mettre en œuvre une animation dans l'entreprise agricole
- Réaliser les opérations de production de l'atelier plants et semences
- Réaliser les opérations de production de l'atelier fourrage
- Réaliser les opérations de production de l'atelier maraîchage
- Améliorer la performance énergétique de l'entreprise agricole
- Conduire en sécurité des engins de chantier
- Promouvoir son entreprise agricole grâce à la communication numérique
- Valoriser les haies multifonctionnelles dans l'agroécosystème
- Réaliser les opérations de production de l'atelier plantes aromatiques, à parfum et médicinales
- Réaliser les opérations de production de l'atelier poules pondeuses

Améliorer la performance énergétique de l'entreprise agricole

Organiser la production, la transformation et la commercialisation des produits fermiers

- présenter les caractéristiques des produits fermiers
- choisir un système de production pour une production donnée
- choisir une stratégie commerciale
- organiser les différentes activités en fonction des contraintes commerciales, de personnel et techniques
- analyser la situation de l'exploitation en production fermière

Mettre en oeuvre des techniques de production fermière

- mobiliser des connaissances relatives aux techniques de production
- choisir des techniques de production
- réaliser les opérations de production

Mettre en oeuvre des techniques de transformation pour des produits fermiers dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail

- organiser un atelier de transformation pour une utilisation individuelle ou collective
- respecter les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité dans un atelier de transformation
- réaliser des opérations de transformation dans un souci d'élargissement de la gamme des produits proposés et dans le respect de la réglementation
- mettre en oeuvre des procédés de conservation dans un souci d'élargissement de la gamme des produits proposés
- réaliser les opérations de conditionnement dans un souci d'élargissement de la gamme des produits proposés
- mettre en oeuvre des mesures préventives et correctives pour la maîtrise des risques

Mettre en oeuvre des techniques de commercialisation pour des produits fermiers

- préparer la vente des produits
- réaliser des opérations de commercialisation

LES ENTREPRISES D'APPRENTISSAGE POUR LE SECTEUR AGRICOLE :

Quelques exemples d'entreprises ayant accueilli des apprentis

Titre de Pédicure pour bovins	BP REA
AGUT Christian (35)	EARL DE LA VILLE MARIE (35120)
ASPB - Arondel Soulas Pédicure bovin (50)	EARL DES NEIGES (35440)
BARRIERE David (29)	EARL DU CHEMIN DE LA DAME (56490)
BCEL OUEST (22)	EARL DUTE Philippe (35340)
BERTIL Johnny (56)	EARL LA FERME SUR L'ILE (78380)
BLANCHARD ALAN (35)	EARL LES PETITS BONHOMMES (35580)
BOS TAURUS (14)	EXPLOITATION COLLIN (35330)
CABINET VET&SPHERE (56)	GAEC DE LA POULANIERE (35160)
COPAvenir (86)	GAEC DE L'EPERON BARRE (22100)
COURTOIS Eric (76)	GAEC DE LIGNOL (56610)
FARAGO 15 (15)	GAEC DES SOURCES (22690)
FARAGO 53 (53)	GAEC FERME DU LANNO (22660)
GDS 42 (45)	GAEC LE POTAGER DE GAHARD (35490)
GENTIEN Iwan (22)	GAEC Les Serres du Gorvello (56450)
GIRARD Sylvain (76)	JAN Victor (35270)
HEURTEBIZE Delphine (16)	L' ENVIE DES CHAMPS (22630)
INNOVAL (35)	LA FERME DE LA CHESNAIE (35250)
JUIF Claude (56)	LA FERME DES VIEUX COPAINS (44680)
JUIN Didier (50)	LA FERME DU HOME 14
L'ONGLON PARFAIT (35)	LA SAUGE (75019)
LITTORAL NORMAND CONSEIL (14)	LE POTAGER DU COIN (35113)
MAEL THUARD (61)	LES JARDINS DE BEZIN (40110)
Mandanici olivier (72)	LES JARDINS DE MAUPITET (22650)
MARIN Thierry (61)	ROINSON Pascal (35113)
Rumiserv (79)	Verger O Ty Fruits (35340)
SAS damien LEPAUMIER (50)	
SELARL VETARMOR (22)	
VACHER Jean-Marc (22)	

Concevoir et conduire un projet dans la spécialité de l'agriculture biologique

- En mettant en œuvre une démarche professionnelle de collecte des informations techniques et scientifiques
- En mobilisant des outils d'analyse de données qualitatives et quantitatives adaptées
- En maîtrisant la communication écrite et orale dans les projets
- En communiquant en anglais dans le domaine de l'agriculture biologique
- En mettant en œuvre une démarche de conduite de projet au service de projets collectifs et individuels
- En adoptant une posture adaptée et en gérant les relations dans les projets professionnalisants
- En valorisant son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- En mobilisant des savoirs de différents champs disciplinaires pour les investir dans différentes situations professionnelles

Maîtriser les différentes dimensions de l'organisation des filières biologiques sur des territoires

- En identifiant les éléments de l'environnement socio-professionnel des entreprises (ou de l'agriculture biologique) sur un territoire
- En identifiant les enjeux des entreprises et des filières en agriculture biologique
- En appréhendant ces dimensions dans un autre contexte à l'international

Gérer et adapter des processus de production agricole au cahier des charges de l'agriculture biologique

- En mettant en œuvre une approche pluridisciplinaire dans l'approche des systèmes agroécologiques
- En prenant en compte les différentes composantes des modes de production existants
- En proposant des techniques de conduite en AB
- En manipulant des indicateurs techniques et de performances

Réaliser et formuler un diagnostic et conseil pour la conversion d'une ferme ou entreprise en agriculture biologique

- En établissant un diagnostic des pratiques d'une ferme, ou entreprise agro-alimentaire, conventionnelle vis-à-vis de la réglementation bio
- En réalisant un diagnostic systémique sur une entreprise Bio
- En formulant des préconisations à l'entreprise pour se convertir en bio.
- En proposant des conseils techniques en agroécologie et agriculture biologique, en vue d'améliorer le système étudié.

Identifier et se positionner sur des champs professionnels du secteur bio.

- En évaluant la mise en œuvre de la réglementation en agriculture biologique dans les entreprises.
- En apportant des axes d'amélioration des systèmes agricoles de producteurs biologiques ou en conversion
- En animant des dynamiques locales de construction de filières interprofessionnelle
- En conduisant des conseils en matière d'actions commerciales pour les entreprises du secteur de l'agriculture biologique
- En conduisant une mission d'audit ou de certification et rédigeant son rapport

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- En mettant en œuvre une démarche de conduite de projet au service de projets collectifs et individuels
- En adoptant une posture adaptée et en gérant les relations dans les projets professionnalisants
- En valorisant son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- En mobilisant des savoirs de différents champs disciplinaires pour les investir dans différentes situations professionnelles

LES ENTREPRISES D'APPRENTISSAGE DE LA LICENCE PRO ABCD

Licence pro Agriculture Biologique Conseil et Développement

Quelques exemples de mission missions confiées aux apprenti-e-s

AGROBIO CONSEIL 35 (35)	Chargé de développement d'un logiciel professionnel
AGRIAL (35)	Conseiller élevage
AGRONAT (14)	Technico-commerciale en productions végétales
ARAP (35)	Animatrice développement
BASSIN DU SCORFF (53)	Chargée de mission gestion des zones humides
BDV SERVICE (22)	Technico-commerciale en productions végétales
BCEL OUEST (22)	Conseiller d'élevage laitier
BIO DIRECT (53)	Conseiller porc bio
BIO EN NORMANDIE	Conseiller expérimentation grandes cultures
BIO LOIRE OCEAN (49)	Chargée d'expérimentation résistance aux maladies des légumes
BODIN ET FILS (85)	Technicienne volailles
BUREAU VERITAS (35)	Technicien agro-alimentaire, chargé de relation clientèle (certification)
CERTIS (35)	Technicien certification
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MAYENNE (53)	Expérimentation et suivi d'élevages bovins
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA VIENNE	Conseiller technique
COLLECTIVITE EAU DU BASSIN RENNAIS (35)	Animateur technique
CONSEIL DEPARTEMENTAL 44	Chargé de missions plan d'action restauration collective et l'alimentation locale.
CONTROL UNION (76)	Technicien de certification
COOPERL (22)	Technico commercial agro fourniture
ECOCERT (86)	Technicien certification
EMERAUDE PLANTS	Conseiller production de plants légumiers
EUREDEN SAS AGROBIPINAULT (35)	Technico-commercial productions maraîchères
GROUPEMENT DES AGRICUTEURS BIO 44	Conseiller élevage
GROUPEMENT DES AGRICUTEURS BIO 29	Conseiller technique
GROUPEMENT DES AGRICUTEURS BIO ILE DE FRANCE (28)	Conseillère agronomie
GROUPEMENT DES AGRICUTEURS BIO 72	Conseillère agronomie
GROUPEMENT DES AGRICUTEURS BIO 22	Conseiller technique
LACTALIS (35)	Conseiller d'élevage
PROBIOTERRE (29)	Conseiller technico commercial agro fourniture
SCARABEE BIOCOOP	Conseiller technico commercial vente au détail
SCA BIO BREIZH (22)	Animateur technique
SODIAAL (14)	Conseiller d'élevage
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RESTAURATION (35)	Chargé de développement de la restauration bio pour les restaurants intercommunaux
SYNDICAT MIXTE DU SAGE COUESNON (35)	Chargée de mission gestion des zones humides
TRIBALLAT (35)	Conseiller charte des bonnes pratiques en élevages laitiers
UFAB (35)	Technico-commercial nutrition animale
UNILET(29)	Chargée d'expérimentation résistance aux maladies des légumes

Appui technico-économique et conseil

- Appui technico-économique et conseil
- Contribuer à la définition des besoins et des attentes de son interlocuteur.
- Participer à l'étude de faisabilité.
- Participer à l'accompagnement du projet (individuel ou collectif).
- Participer au maintien fonctionnel des dispositifs

Gestion d'une unité de traitement

- Assurer le fonctionnement de l'unité de traitement dont il a la charge.
- Assurer la maintenance du système d'exploitation.
- Réaliser la gestion technique, économique et administrative du système d'exploitation.
- Mettre en œuvre les procédures arrêtées par les situations de crise.
- Proposer des adaptations du système d'exploitation aux problèmes ou évolutions techniques, réglementaires, environnementales ou aux demandes sociales.

Etude et contrôle

- Participer à l'analyse des besoins exprimés par le maître d'ouvrage.
- Contribuer au diagnostic de l'existant (foncier, topographique, pédologique, hydraulique, géotechnique, qualité de l'eau...).
- Identifier les solutions les plus appropriées.
- Réaliser les levés topographiques.
- Définir les caractéristiques techniques du projet.
- Elaborer les données financières.
- Participer à la rédaction des documents techniques et administratifs qui accompagnent la conception du projet et sa réalisation (étude de faisabilité, étude d'impact, projet détaillé, dossier de consultation des entreprises...).
- Assurer le contrôle du chantier.
- Participer à la mise en place d'études, d'essais, de protocoles de recherche ou à la production de références technico-économiques.
- Contribuer aux activités commerciales de l'organisation.

Communication, médiation

- Dialoguer avec les différents utilisateurs de l'eau : actifs agricoles, aménagements touristiques, collectivités, entreprises, administrations, associations...
- Participer aux conciliations sur les besoins en eau des différentes activités : agricoles, touristiques, domestiques, industrielles...
- Contribuer à la prévention des conflits potentiels à l'utilisation de l'eau.
- Enregistrer les changements qui interviennent dans l'occupation des sols et dans l'habitat.
- Contribuer au respect des dispositions réglementaires et administratives relatives à l'eau.

Capacités spécifiques

- Se repérer par rapport aux enjeux sociaux de l'eau, à son droit spécifique, aux acteurs de sa gestion et au fonctionnement d'un organisme concerné par celle-ci.
- Analyser et gérer la ressource et la qualité de l'eau.
- Expliquer la constitution, le dimensionnement, le fonctionnement des systèmes hydrauliques et des équipements intervenant dans leur régulation et leur automatisation.
- Réaliser les travaux topographiques et l'avant-métré d'un chantier hydraulique.
- Participer à l'organisation et à l'étude d'une opération d'aménagement, à l'analyse de la faisabilité du projet, à la mise en œuvre des dossiers techniques et administratifs.
- Maîtriser des outils simples de calculs et de dimensionnement des systèmes hydrauliques urbains et ruraux.
- Participer à la conception et à la réalisation des ouvrages de génie civil.

Mise en oeuvre des techniques épuratoires et d'analyse des eaux:

- Analyser les caractéristiques des eaux d'entrée et de sortie du système
- Configurer le process de traitement en fonction de l'efficacité d'épuration exigée
- Gérer le devenir des sous-produits de traitement
- Adapter le système de traitement au réseau de collecte et au milieu récepteur
- Mettre en oeuvre une maintenance curative de l'outil : détecter et identifier tout dysfonctionnement et le résoudre
- Optimiser la consommation énergétique des systèmes de traitement par un suivi métrologique
- Optimiser le procédé épuratoire pour obtenir une qualité d'eau conforme à la réglementation en vigueur.

Maintenance technique des systèmes de traitement des eaux:

- Planifier les opérations d'entretien du système d'exploitation
- Identifier tout type de dysfonctionnement du système (technique ou biologique), en rechercher l'origine et met en oeuvre une solution technique adaptée.
- Elaborer un planning de maintenance préventive
- Entretien des éléments constitutifs de l'unité de traitement.
- S'adapter à tout système de traitement de l'eau pour le faire fonctionner de manière optimale.

Dimensionnement des réseaux :

- Evaluer les besoins en eau potable d'une collectivité
- Dimensionner et porter des diagnostics sur les réseaux eaux pluviales, eaux usées, eaux potables
- Utiliser des logiciels de dimensionnement

Management et culture professionnelle :

- Assurer la veille réglementaire et technique du domaine de traitement des eaux
- Adapter le système d'exploitation en fonction de l'évolution de la réglementation et des techniques
- Participer au réseau relationnel des différents acteurs de la gestion de l'eau
- Encadrer le personnel technique et ouvrier de l'unité de traitement
- Animer et participer à des réunions avec les acteurs institutionnels
- Animer une équipe de techniciens et ouvriers

Compétences scientifiques et techniques

- Maîtrise des analyses de la qualité des eaux et l'instrumentation correspondante soit in situ soit en laboratoire (sur prélèvement)
- Maîtrise des procédés et des techniques actuelles épuratoires de l'eau (physico-chimiques et biologiques)
- Connaissance du milieu institutionnel, du contexte réglementaire et des modes de gestion des services d'assainissement
- Maîtrise des concepts d'automatisme et de métrologie mobilisés dans les unités de traitement.
- Maîtrise des concepts électriques, électrotechniques et hydrauliques mobilisés dans une unité de traitement (hydrotechnique)
- Maîtrise des techniques de caractérisation des effluents et des sous-produits
- Connaissance de la problématique de l'identification et de la quantification des agents polluants et micropolluants
- Maîtrise des techniques de dimensionnement des réseaux d'eaux.
- Connaissance des types de réseaux de collecte et de milieux récepteurs

LES ENTREPRISES D'APPRENTISSAGE POUR LE SECTEUR DE L'EAU :

BTSA GEMEAU – Licence Pro GASTE

Quelques exemples de mission confiées aux apprenti-e-s




AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	Chargé de mission analyse de données
ADAC 22	Chargé de mission assainissement
ALZEO ENVIRONNEMENT OUEST	Technicien mise en œuvre et maintenance assainissement
AQUATIRIS	Technicienne assainissement écologique
BMS UPSA BRISTOL MYERS SQUIBB	Chargé de mission procédure qualité
B3E QUIMPER	Technicien bureau d'études assainissement
BUREAU D'ETUDES KANDEL AQUATIRIS 58	Technicien assainissement
CIDERAL	Chargée de mission suivi des stations de traitement eaux usées
COM COM PAYS DES ABRES	Technicien assainissement
CONSEIL DEPARTMENTAL 36	Gestion patrimoniale installations de traitement des eaux et des réseaux
DINAN AGGLOMERATION	Technicien assainissement
DDTM DE LA VENDEE	Conseil aux collectivités
DGA MAITRISE DE L'INFORMATION	Technicienne gestion de l'eau
EAU DU BASSIN RENNAIS	Gestion de réseau eau potable
EAU DU PONANT	Chargé de mission qualité et gestion de données assainissement
GATINE VIANDES	Technicienne suivi de station de traitement des eaux usées
GUINGAMPS PAIMPOL AGGLO	Chargée de mission gestion patrimoniale
IDEX	Technicienne traitement des eaux
ICEMA	Technicien études projets assainissement
IMPACT ENVIRONNEMENT	Technicienne études environnement
JPA	Technicien traitement des eaux usées industrielles
LA MONNAIE DE PARIS	Technicien traitement des eaux usées industrielles
LAMBALLE TERRE MER COMMUNAUTE	Technicien assainissement
LABOCEA	Surveillance et analyse des rejets de stations d'épuration
LANNION TREGOR COMMUNAUTE	Technicien production d'eau potable, Technicienne conduite de station d'épuration
LAVAL AGGLOMERATION	Technicien assainissement
LERES	Chargé d'étude micro polluants
LYONNAISE DES EAUX	Chargée de mission suivi de stations de traitement eaux usées
MAITRES LAITIERS DU COTENTIN	Technicien suivi de stations de traitement eaux usées
MORGAN ADVANCED MATERIALS THERMAL CERAMICS FRANCE	Technicien suivi de stations de traitement eaux usées
MORLAIX COMMUNNAUTE	Technicien réseaux eaux usées
NANTAISE DES EAUX	Technicien maintenance
OCEAM INGENIERIE	Technicien bureau d'étude conception
OCENE	Maintenance d'installations de traitement et réseaux
PVE	Technicien bureau d'étude dimensionnement
SNE QUANTITEC (78)	Technicien assainissement
QUIMPERLE COMMUNNAUTE	Technicienne assainissement
RDSI	Assistant ingénieur conception

RENNES METROPOLE	Technicienne conduite de station d'épuration
SATESE DE DORDOGNE	Chargée de mission suivi de stations de traitement eaux usées
SATESE DE SEINE MARITIME	Conseiller assainissement
SAUR	Techniciens traitement, maintenance, réglage des stations eaux usées et eau potable, assistant ingénieur en bureau d'études, technicien conduite et maintenance de station d'épuration.
SEMEA	Chef de projet modélisation de réseau
SIAEP DE LA REGION DE QUESTEMBERG	Technicien production eau potable
SAEP DU DOLLON	Technicien production eau potable
SIMAFEX	Gestion de station de traitement d'usine pharmaceutique
SITER	Techniciens traitement des eaux usées
SMPBC	Technicien production eau potable
SOGETI INGENIERIE INFRA	Technicien bureau d'études dimensionnement
STURNO – STGS	Technicien assainissement non collectif
SOCAMA EF ETUDES	Technicien bureau d'études dimensionnement
SUEZ	Etat des lieux des réseaux d'eaux usées et potable, technicien assainissement et réseaux
VEOLIA	Techniciens réseau et assainissement
VITRE COMMUNAUTE	Conseiller assainissement

VOS CONTACTS AU CFPPA

Vincent GAUCHARD	Responsable du secteur apprentissage Chargé du recrutement des apprentis. Chargé des relations avec les entreprises.	vincent.gauchard@educagri.fr Tél : 02 99 60 90 07
Lévy KODIA	Responsable de site Chargé de recrutement	Levy.kodia@educagri.fr Tél : 02 99 60 88 86

VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE, C'EST SOUTENIR NOS FORMATIONS :

-  Affirmer l'importance de l'alternance pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes diplômés du CAPA à la Licence Professionnelle
-  Favoriser l'implication des professionnels et la mobilisation des équipes enseignantes pour la formation de vos futurs collaborateurs,
-  Doter nos établissements de formation des moyens matériels et des technologies de pointe permettant de renforcer une pédagogie de qualité.

Votre entreprise participe aux coûts de formation. Si elle est assujettie, elle se doit également de verser de la taxe d'apprentissage dont une part peut être versée à l'organisme de formation de votre choix. Nous vous invitons à procéder au versement en faveur de notre établissement :

Etablissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Rennes – Le Rheu

Centre de Formation des Apprentis

**Rue des Chardonnerets
B.P. 55124
35651 Le Rheu Cedex
cfppa.le-rheu@educagri.fr – 02 99 60 87 77**

**Siret : 193507 001 00017
APE 804C
Déclaration d'enregistrement n° 5335P015535
N° UAI 0352494W**

Merci de votre soutien !